

La Plage



Avec:

- Terrains de sport (basket, multisport, boules et beach-volley)
- Club nautique
- Parking à proximité des restaurants et aire de pique-nique
- Sanitaires et douches

Baignade surveillée: Poste de secours à côté du terrain de beach-volley

Baignade surveillée en 2023:

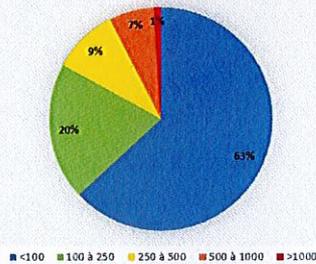
Du samedi 8 juillet au dimanche 20 août 2023 inclus, de 11h à 19h

La qualité de l'eau de baignade

Classement selon la Directive 2006/7/CE:

	2015-2018	2016-2019	2017-2020	2018-2021	2019-2022
Criel-plage	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne

Répartition des 106 analyses selon la contamination par E. coli entre 2010 et 2017



Escherichia coli (ou E. coli) est une bactérie de la flore intestinale des animaux à sang chaud. Elle traduit une pollution fécale récente de la zone de baignade. **En cas de risque de contamination, la baignade sera interdite.**

En cas de troubles ORL et/ou digestifs suite à la baignade, merci de le signaler à la mairie de Criel sur Mer au numéro indiqué au bas de cette affiche.

Les sources de dégradation de la qualité

Sources de pollutions potentielles	Facteur déclencheur ou aggravant	Niveau de risque	Mesures envisagées
La Bresle et son exutoire, le port du Tréport	Vents de Nord - Nord-Est	Très faible	
Ruissellements des eaux pluviales	Pluies supérieures à 30mm, localisées	Fort	Aménagements des parcelles concernées
Station d'épuration de Criel sur Mer	Panne de la désinfection par forte pluie	Très faible	
Route départementale	Ruissellement et/ou accidents	Faible	
Fréquentation canine	Déjections dans l'eau	Faible	Accès à l'eau interdit aux animaux domestiques
l'Yères et son exutoire au sud de la plage	Panne STEP de Criel + ruissellement en amont	Faible	Aménagements des parcelles concernées

Les conditions météo à risque

Les eaux pluviales sont le principal facteur de dégradation de la qualité des eaux de baignades. Les conditions météo problématiques sont:

- pluie mensuelle (14mm/24h), quelque soit le vent, la marée montante vient plaquer le panache de l'Yères sur la plage pendant quelques heures;
- Pluie semestrielle (25mm/24h): la durée de l'impact dépendra du vent et des coefficients de marées.

Se référer aux arrêtés affichés ci-contre. Informations disponibles en mairie.

Les moulières: Se renseigner avant tout!



Les moules sont des animaux filtreurs qui concentrent les micro-organismes.

Une cuisson à faible température (<50°C) ne permet pas de détruire les micro-organismes pathogènes

Le ramassage des moules est interdit à l'exutoire des fleuves côtiers. Il est interdit après les épisodes pluvieux intenses entraînant un ruissellement et un écoulement des rejets d'eaux pluviales.



Pour tout renseignement, contacter la mairie :

02.35.50.51.20